



Enlèvement pour stationnement abusif malgré ma présence

Par **Xavier07**, le **18/07/2013** à **10:40**

Bonjour,

Ce matin en allant chercher ma voiture j'ai constaté que la police et la fourrière était devant mon scooter garé juste à côté.

Hasard du timing, les sangles du camion de fourrière était juste au dessus de mon scooter mais pas encore attachées.

J'ai demandé à l'agent de police ce qu'il se passait et j'ai eu comme réponse qu'ils enlevaient les scooters garés depuis plus de 7 jours.

Je leur ai indiqué que le scooter en question était le mien et que bien entendu je ne souhaitait pas qu'il parte :))

Le problème c'est que je n'avais pas les clefs sur moi.

Au départ le policier m'a indiqué qu'en gros c'était tant pis pour moi qu'il n'avait pas que ça à faire et "qu'il n'était pas à mon service". Je lui ai indiqué que j'habitais juste à côté : "à 5 minutes".

Après des discussions sans fin et complètement stériles, la personne de la fourrière m'a dit sur un ton compatissant "Ne perdez pas votre temps, allez chercher vos clefs". J'y suis allé en 5 minutes max et à mon retour mon scooter était chargé ...

Nouvelles discussions stériles ... fin de l'histoire.

Je ne connais pas les textes en la matière, savez-vous ce que je peux faire ?

Cela ne me paraît pas très légale sachant que j'étais bien sur place et que mon scooter n'était pas encore chargé ...

Merci d'avance pour les conseils que vous pourriez me donner, je suis vraiment écoeuré par cette malhonnêteté.

Je précise que je ne conteste pas le "stationnement abusif" mais la procédure d'enlèvement.

***Ici , pas de malhonnêteté commise de la part de la fourrière .
Mais si vous déteniez sur vous " les papiers " du scoot , il convenait de l ' enfourcher "
Mordicus! " , et de vous y maintenir en place jusqu ' à lassitude des fonctionnaires et
prestataires (en offrant de payer l ' amende)***

Par **Xavier07**, le **18/07/2013 à 22:53**

Oui, j'y ai aussi pensé mais 10 minutes plus tard quand j'étais dans ma voiture. Sur le coup je n'ai pas non plus pensé à faire des photos qui auraient été une preuve de ma présence sur les lieux au moment de l'enlèvement (avant les fameuses 2 roues hors du sol).

Quand je parle de malhonnêteté, je ne parle pas d'un point de vue légal mais d'un point de vue humain.

Enfin, après de longues lectures sur le sujet, il y a quand même plusieurs choses anormales :
Le policier qui était présent ne m'a pas fait participer à l'état des lieux du scooter malgré ma présence.

Il ne m'a pas été indiqué que je pouvais récupérer de suite mon scooter après paiement. C'est d'autant plus dommage que pour rendre tout cela encore plus pénible mon scooter est parti directement en fourrière dans le 94 soit à plus de 35km du lieu de stationnement avec un accès en transport en commun très sympathique !